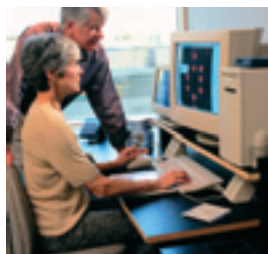


Se former en Europe



Commission européenne
Direction générale de l'éducation et de la culture



De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISBN 92-894-5677-9

© Communautés européennes, 2003

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Se former en Europe



Éducation et culture

Table des matières

Préface	3
I. De Rome à Copenhague	4
I.1. Le grand tournant de 1985	4
I.2. Un nouvel élan pour l'Europe de la formation	5
II. Parfaire sa formation dans un autre pays européen	6
II.1. Leonardo da Vinci: 45 000 bénéficiaires par an aujourd'hui	6
II.2. Un accent sur la qualité	6
II.3. L'Europe élargie existe déjà	7
II.4. Supprimer les entraves à la mobilité	7
II.5. Choisir sa formation	7
III. Favoriser la visibilité et la reconnaissance des compétences et qualifications partout en Europe	8
III.1. Le curriculum vitae européen	8
III.2. Le supplément aux certificats professionnels	8
III.3. L'Europass-Formation	8
III.4. Le permis de conduire européen pour ordinateurs	9
III.5. L'évaluation en ligne des compétences linguistiques	9
III.6. La professionnalisation durable	9
IV. Améliorer la qualité de la formation en Europe	10
IV.1. Soutenir le développement de contenus et pratiques de formation innovants	10
IV.2. Développer un consensus européen sur la qualité	14
V. Conclusion	15

Préface

La première ressource de l'Europe, ce sont les compétences et les qualifications de ses citoyens. Les améliorer sans cesse est essentiel.

Dans cette perspective, l'Union européenne a clairement énoncé, en mars 2000, à Lisbonne, son nouvel objectif stratégique pour la présente décennie, à savoir: bâtir d'ici à 2010 une économie de la connaissance *«capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale»*. Réuni à Barcelone en mars 2002, le Conseil européen a renforcé encore les ambitions formulées lors du sommet de Lisbonne en affirmant que les systèmes d'éducation et de formation devaient devenir une *«référence de qualité mondiale»* d'ici à 2010.



La formation professionnelle fait partie intégrante de ce grand dessein.

Si les pouvoirs publics nationaux et régionaux ainsi que les partenaires sociaux sont les premiers interpellés, l'Europe y apporte sa propre contribution: elle encourage les citoyens à parfaire leur formation dans un autre État membre, elle incite les acteurs clés de la formation professionnelle à mieux coopérer, elle soutient l'amélioration de la qualité et l'attrait de l'offre de formation ou encore s'attache à résoudre des questions de portée transnationale telles que la transparence et la reconnaissance des qualifications.

Cette brochure passe en revue les progrès enregistrés ces dernières années dans ces domaines cruciaux pour l'avenir. Elle s'adresse aux décideurs et praticiens, à tous les niveaux, et devrait également intéresser les utilisateurs de la formation professionnelle ainsi que, finalement, tous les citoyens de l'Union européenne qui, soucieux d'un emploi de qualité, sont concernés par les enjeux de la formation tout au long de la vie.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'V. Reding', written in a cursive style.

Viviane Reding

Membre de la Commission européenne

Responsable de l'éducation et de la culture

I. De Rome à Copenhague

Les premières bases d'une politique commune de la formation professionnelle furent posées dès la fondation de la Communauté économique européenne en 1957, par le traité de Rome. L'outil principal de cette politique? Le Fonds social européen qui octroyait – et accorde toujours – un soutien financier substantiel aux États pour leurs actions de formation accomplies à l'intérieur même de leurs frontières.

Le traité de Rome appréhendait aussi la formation professionnelle dans le cadre de la libre circulation des personnes: des législations européennes visant à régir la liberté d'établissement et la libre prestation de services pour les médecins, les infirmiers, les architectes et les avocats, notamment, permettent aujourd'hui à ces professionnels d'exercer partout en Europe.

tionner dans leur métier. L'acquisition de nouvelles connaissances ou qualifications et la confrontation avec d'autres cultures étaient considérées comme primordiales pour améliorer les compétences professionnelles mais aussi personnelles.

En 1985, la Commission européenne renouvelle ce concept et donne une impulsion majeure à la mobilité transnationale par le lancement de deux grands programmes d'échanges de jeunes: Erasmus (pour les étudiants) et Comett (pour les étudiants en formation professionnelle dans le domaine des nouvelles technologies). Outre les progrès apportés aux participants en matière de formation professionnelle, ces programmes et leurs successeurs, dont l'actuel programme Leonardo da Vinci, ont contribué à rapprocher l'Europe de ses citoyens.

I.1. Le grand tournant de 1985

Le Fonds social européen aidait les personnes à se former chez elles. Il ne les incitait pas à aller se former dans un autre pays.

Or, déjà au Moyen Âge, les avantages d'une formation ailleurs en Europe étaient reconnus: les étudiants ou apprentis étaient nombreux à se déplacer à travers l'Europe afin de compléter leurs études et se perfec-

Entre 1986 et 1994, le programme Comett a soutenu l'organisation de près de 40 000 stages d'étudiants en entreprise. Entre 1988 et 1994, le programme Petra a permis le placement à l'étranger d'environ 40 000 jeunes en formation professionnelle. Enfin, depuis son lancement en 1995, le programme Leonardo da Vinci a aidé 250 000 personnes à améliorer leurs compétences et qualifications en se formant dans un autre pays.

*Les ministres de trente
et un pays européens,
les représentants des partenaires
sociaux au niveau européen
et la commissaire européenne
responsable de l'éducation
et de la culture,
M^{me} Viviane Reding,
ont approuvé à Copenhague
en novembre 2002
une déclaration pour renforcer
la coopération européenne
en matière d'enseignement
et de formation professionnels.*



I.2. Un nouvel élan pour l'Europe de la formation

Ces premiers résultats sont encourageants, mais il faut aller beaucoup plus loin. Tout Européen qui souhaite aller se former ailleurs en Europe doit pouvoir s'informer sur les formations proposées dans les autres pays. Il doit mieux maîtriser les langues. Au terme de la formation, il doit pouvoir faire connaître et valoir les compétences nouvellement acquises partout en Europe. Il s'agit là de quelques-unes des conditions à remplir si l'on veut réellement permettre à chacun de se former et de travailler dans le lieu de son choix en Europe. Pour progresser sur ce terrain, tout en relevant le défi d'une formation de qualité tout au long de la vie, il est nécessaire de fournir un travail en commun sur le plan européen et de promouvoir la confiance mutuelle. D'où l'importance de la déclaration de Copenhague: adoptée en novembre 2002 par les ministres de trente et un pays, les partenaires sociaux et la Commission européenne, elle donne un nouvel élan à la coopération européenne en matière de formation professionnelle.

La contribution spécifique de la stratégie commune de formation professionnelle se focalise autour de trois objectifs majeurs:

- parfaire sa formation dans un autre pays européen;
- favoriser la visibilité et la reconnaissance des compétences et qualifications partout en Europe;
- améliorer la qualité de la formation en Europe.

La déclaration de Copenhague: huit priorités pour des actions concrètes

- 1) Les acteurs concernés par la formation professionnelle sont appelés à coopérer davantage à l'échelon européen, afin de faciliter la mobilité transnationale et de promouvoir la coopération interinstitutionnelle, les partenariats européens et d'autres initiatives transnationales en matière de formation professionnelle.
- 2) Les qualifications acquises dans les différents pays doivent pouvoir être comprises et comparées. Des instruments tels que le curriculum vitae européen et l'Europass-Formation sont à intégrer dans un cadre unique, pour que chacun puisse faire valoir ses qualifications partout en Europe.
- 3) Les services d'orientation et de conseil professionnels doivent être améliorés partout en Europe afin que chacun puisse s'informer des possibilités de formation et choisir de se former ou travailler dans un autre pays.
- 4) Les qualifications professionnelles acquises dans un autre pays européen doivent pouvoir être prises en compte, par exemple au moyen d'un système de transfert d'unités capitalisables, comme cela existe déjà pour l'enseignement supérieur.
- 5) Les compétences acquises en dehors des établissements officiels de formation doivent être validées selon des principes communs afin de pouvoir être reconnues à travers l'Europe.
- 6) Une stratégie européenne encourageant le développement et la reconnaissance des compétences et qualifications au niveau des secteurs professionnels est à mettre en œuvre.
- 7) Des critères et principes communs pour l'amélioration et le contrôle de la qualité des systèmes et des contenus de formation professionnelle doivent être définis et appliqués à travers l'Europe.
- 8) Les besoins de formation des enseignants et des formateurs pour tout type d'enseignement et de formation professionnels doivent être mieux pris en compte.

II. Parfaire sa formation dans un autre pays européen

II.1. Leonardo da Vinci: 45 000 bénéficiaires par an aujourd'hui

De 1995 à 1999, Leonardo I, avec un budget de l'ordre de 260 millions d'euros, a apporté son soutien à des échanges et placements pour près de 127 000 personnes en formation! Et plus du double de stages ont été financés ensuite par Leonardo II, avec un budget sensiblement augmenté (près de 220 millions d'euros consacrés à la mobilité dans les trois premières années, de 2000 à 2002).

Pour les années 2000 à 2006, le programme dispose d'un budget de 1,150 milliard d'euros dont plus ou moins 40 % sont destinés à soutenir des actions de mobilité. Pour la seule année 2002, 42 500 personnes ont reçu une bourse pour effectuer un séjour professionnel à l'étranger. Parmi elles, quelque 19 500 jeunes en formation professionnelle initiale, 9 500 étudiants d'université, 8 000 jeunes travailleurs et diplômés récents et près de 5 500 formateurs.

II.2. Un accent sur la qualité

Erwan Chomety, un jeune Français qui a bénéficié d'un stage dans une entreprise spécialisée dans l'entretien de bateaux de plaisance aux Pays-Bas, est enthousiaste. Son appréciation très positive du stage effectué reflète l'essence du programme Leonardo da

Vinci qui, dès le début, a accordé une attention particulière à la qualité des actions menées: la préparation et l'encadrement des stages jouent un rôle primordial dans le succès des séjours.

Les rapports d'évaluation du programme témoignent d'ailleurs de sa réussite. Ils font état d'un accroissement des compétences professionnelles et des connaissances linguistiques des stagiaires et de leur familiarisation avec de nouvelles façons de travailler. Ils soulignent également que les séjours contribuent au développement personnel des participants, renforçant leur autonomie, leur souplesse et leur faculté d'adaptation.

La mobilité aide également à forger le sentiment d'appartenance à l'Europe et à développer une conscience européenne. C'est précisément ce qu'expriment de nombreux participants comme Alberto Fernandez Royo: originaire d'Espagne, il a effectué un stage dans une entreprise de pisciculture à Araglen, dans le comté de Cork, en Irlande.

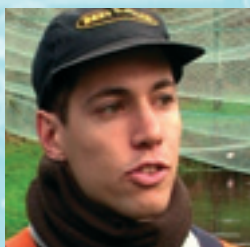
Pour plus d'information: s'adresser aux agences nationales Leonardo da Vinci de votre pays:

http://europa.eu.int/comm/education/programmes/leonardo/new/leonardo2/nalist2_en.html



«Ce qui me plaît dans ce stage? On fait pas mal de choses nouvelles comme l'injection mécanique, sortir des bateaux de l'eau, pas mal de manutention, des gros travaux; surtout les relations avec le patron qui sont vraiment exceptionnelles; il s'occupe vraiment super bien de nous, c'est génial!»

Erwan Chomety



«Le plus important de ce que je retire de cette expérience, c'est d'avoir vécu dans un pays étranger. C'est sûr qu'on ne peut pas oublier ses racines (je suis Catalan) mais c'est vrai que chaque fois nous nous sentons plus européens. C'est ça que je ressens.»

Alberto Fernandez Royo

II.3. L'Europe élargie existe déjà

Cette expression d'un sentiment accru d'appartenance à l'Europe n'est d'ailleurs pas réservée aux seuls ressortissants de l'Union européenne: depuis 1997, en effet, les pays candidats à l'adhésion participent au programme Leonardo da Vinci aux côtés des quinze États membres et de trois pays de l'Association européenne de libre-échange «(AELE): Islande, Liechtenstein et Norvège». La Turquie devrait les rejoindre à partir de 2004.

Pour plus d'information:

<http://www.euroguidance.org.uk>

Enfin, un réseau des points nationaux de référence permet d'obtenir, dans chaque État membre de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, une information sur le système national d'enseignement et de formation professionnels.

Pour plus d'information:

<http://cedefop.eu.int/transparency/refpoint.asp>

II.4. Supprimer les entraves à la mobilité

Au début des années 2000, deux importantes initiatives européennes ont été prises pour favoriser la mobilité dans l'enseignement et la formation professionnels:

- le plan d'action pour la mobilité adopté par le Conseil en 2000;
- la recommandation du Parlement européen et du Conseil sur la mobilité des étudiants, personnes en formation, volontaires, enseignants et formateurs, adoptée en 2001.

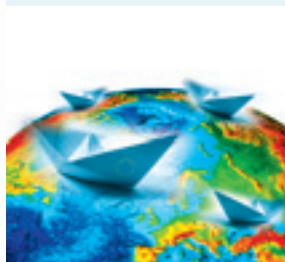
Outre la suppression des entraves à la mobilité, les actions proposées devraient permettre aux personnes intéressées de mieux se préparer au départ, de recevoir un meilleur accueil à l'arrivée et de disposer d'instruments pour faire reconnaître l'expérience acquise dans un autre pays de l'Union européenne.

II.5. Choisir sa formation

La déclaration de Copenhague prévoit l'amélioration des services d'orientation et de conseil professionnels en Europe afin que chacun puisse s'informer des possibilités de formation dans l'ensemble des États membres.

Le réseau Euroguidance des centres de ressources en orientation professionnelle, mis en place avec l'appui du programme Leonardo da Vinci, est un autre point de passage pour une orientation en matière de formation.

Ploteus, le nouveau portail de l'éducation et de la formation:
<http://www.ploteus.net>



Le portail Ploteus, dont le nom signifie «navigateur» en grec ancien, a été lancé par la commissaire européenne Viviane Reding, en mars 2003; il permet un accès aisé aux sites web nationaux d'éducation et de formation, offrant ainsi un large éventail d'informations libres et gratuites. Il permet également aux internautes d'accéder, d'un seul clic de souris, à des offres d'apprentissage et

d'emploi proposées par les services publics de trente pays parmi les États membres de l'Union, de l'Association européenne de libre-échange et les pays candidats à l'adhésion.

Outre des informations détaillées concernant les écoles, les établissements d'enseignement supérieur et les cours de tous types, Ploteus fournit une aide ainsi que des conseils concernant des questions pratiques telles que le logement, le coût de la vie, le cadre juridique de l'enseignement et du travail à l'étranger, la fiscalité ou encore la sécurité sociale.

En d'autres termes, plutôt que de continuer à feuilleter de multiples brochures et de parcourir les petites annonces, il est utile de faire un détour par Ploteus si l'on envisage de suivre des études ou une formation dans un autre pays européen.

III. Favoriser la visibilité et la reconnaissance des compétences et qualifications partout en Europe

L'un des principaux obstacles rencontrés par les personnes qui souhaitent travailler ou se former dans un autre pays de l'Union européenne est la non-reconnaissance de leurs compétences et qualifications par le pays d'accueil. Ce problème est accentué par la diversité qui marque l'Europe: les systèmes d'éducation et de formation diffèrent d'un pays à l'autre et sont en constante évolution.

Permettre à chacun de faire reconnaître ses compétences et qualifications partout en Europe est un des objectifs majeurs de la politique en matière de formation professionnelle. Pour relever ce défi, la Commission européenne travaille, depuis le début des années 90, avec les organisations syndicales et patronales, les autorités publiques et le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), à la mise au point de divers instruments.

III.1. Le curriculum vitae européen

Tout Européen peut élaborer son curriculum vitae selon un canevas normalisé au niveau européen et disponible en treize langues. Cette trame le guide dans la présentation de ses compétences linguistiques, son expérience professionnelle, son parcours d'éducation et de formation ainsi que les compétences et qualifications supplémentaires acquises en dehors du système officiel de formation.

Pour plus d'information:
<http://cedefop.eu.int/transparency/cv.asp>

III.2. Le supplément aux certificats professionnels

S'ils souhaitent donner plus d'information sur leurs compétences et qualifications, les titulaires de certificats de l'enseignement ou de la formation professionnels peuvent utiliser le «Supplément au certificat». Délivré par un organisme agréé ce document apporte notamment des précisions complémentaires sur les

compétences acquises, les secteurs d'activité et types d'emploi accessibles grâce à ce certificat.

Pour plus d'information:
<http://cedefop.eu.int/transparency/certsupp.asp>

III.3. L'Europass-Formation

L'Europass-Formation a permis à ce jour à plus de 40 000 personnes d'attester d'une période de formation accomplie en dehors des frontières nationales. Conçu au niveau communautaire, ce document est adapté à tout type de programme ou initiative en matière d'enseignement et de formation professionnels. Il est délivré par l'organisme qui organise la formation dans l'État membre de départ.

Pour plus d'information:
http://europa.eu.int/comm/education/europass/index_fr.html

À partir de 2005, les citoyens auront accès à la panoplie des instruments énumérés ci-dessus et à d'autres du même type, à partir d'un seul point d'entrée: le CV européen. L'ensemble portera la marque Europass. Disponible sur papier et sur l'internet, Europass sera d'un usage facile pour les individus qui pourront s'en servir pour se tailler un portefeuille de compétences et qualifications sur mesure. Il sera également très utile aux employeurs. Une version test de cet instrument unifié sera lancée en 2004.

D'autres instruments, souvent mis au point avec l'appui des programmes communautaires, sont d'ores et déjà appliqués à l'échelle internationale dans des domaines spécifiques tels que l'informatique, les langues, ou des secteurs tels que l'automobile ou l'hôtellerie. En voici quelques exemples:

III.4. Le permis de conduire européen pour ordinateurs

Parmi les projets visant à favoriser une meilleure transparence et dès lors une plus grande mobilité, on peut citer l'European Computer Driving Licence (ECDL, permis de conduire européen pour ordinateurs). Mis au point avec le soutien du programme Leonardo da Vinci, ce certificat atteste les connaissances de son propriétaire dans l'utilisation d'un ordinateur. Pour l'obtenir, le candidat doit passer sept examens (six tests d'ordre pratique et un test basé sur la théorie), dont le niveau est identique quel que soit le centre de test autorisé dans lequel ils sont organisés. Le certificat délivré est donc standard, indépendant et reconnu à l'échelle internationale.

Pour plus d'information: <http://www.ecdl.com>

III.5. L'évaluation en ligne des compétences linguistiques

La Commission européenne accorde depuis plus de dix ans un soutien actif à toute initiative visant à mettre en œuvre à l'échelle européenne des instruments d'évaluation des compétences linguistiques. Le projet Dialang, qui a bénéficié de ce soutien, est maintenant disponible pour toute personne désireuse d'évaluer en ligne ses compétences en la matière.

Pour plus d'information: <http://www.dialang.org>

III.6. La professionnalisation durable

Une autre initiative, le «projet pilote européen de professionnalisation durable», mérite également d'être mise en exergue. Proposée par la France, cette démarche, qui est soutenue financièrement par la Commission européenne et à laquelle participent neuf pays européens, vise à définir le contenu minimal d'une formation pour qu'elle puisse aboutir à un diplôme professionnel pouvant être reconnu à travers l'Europe au sein des secteurs concernés. Lancée en octobre 2001, elle a déjà abouti à la mise au point du diplôme

de technicien en logistique dans le secteur de l'automobile et à celui de responsable de l'hébergement dans le secteur de l'hôtellerie. Les partenaires comptent étendre la démarche à d'autres diplômes et secteurs d'activité.

Pour plus d'information:
<http://www.trainingvillage.gr/etv/default.asp>

L'appui d'agences et de comités spécialisés

Plusieurs agences et comités apportent leur concours à une meilleure reconnaissance des compétences et qualifications et, d'une manière plus générale, au renforcement de la coopération en matière d'enseignement et de formation professionnels.

Mis sur pied en 1963, le **Comité consultatif pour la formation professionnelle**, qui regroupe des représentants des partenaires sociaux et des gouvernements des États membres, assiste la Commission européenne par la formulation d'avis en matière de formation professionnelle.

Le **Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)** est une agence de l'Union européenne, créée en 1975 et basée à Thessalonique. Elle diffuse des informations, encourage le travail en réseau et soutient les échanges d'expériences dans le domaine de la formation professionnelle.

Pour plus d'information: <http://www.cedefop.eu.int>

La **Fondation européenne pour la formation** est basée à Turin. Créée en 1990, elle apporte son expertise en matière de réforme des systèmes de formation professionnelle et du marché du travail dans plus de quarante pays en dehors de l'Union européenne.

Pour plus d'information: <http://www.etf.eu.int>

IV. Améliorer la qualité de la formation en Europe

Faire des systèmes de formation dans l'Union européenne une référence de qualité mondiale, d'ici à 2010, constitue l'un des objectifs majeurs de la politique en matière de formation professionnelle.

IV.1. Soutenir le développement de contenus et de pratiques de formation innovants

D'importants investissements sont nécessaires pour mettre au point des contenus, méthodes et outils de formation de qualité. Les rendre accessibles à tout Européen en tout lieu et à tout moment constitue un défi qui peut être relevé grâce aux technologies de l'information, mais à un coût fortement majoré. C'est pourquoi il importe de mettre en commun les ressources et les énergies: la collaboration à l'échelle européenne n'en est que plus précieuse!

Le programme Leonardo da Vinci constitue dans cette perspective un outil indispensable. Il apporte chaque année un soutien financier à quelque 250 projets pilotes transnationaux novateurs dans le domaine de la formation professionnelle.

Pour ce qui est, par exemple, de la coopération dans l'enseignement et l'apprentissage des langues en milieu professionnel, le programme Leonardo da Vinci a soutenu environ 200 projets linguistiques auxquels ont participé des organisations réparties dans différents pays. Parmi d'autres, le projet Linguanet a mis au point un centre de ressources didactiques en ligne dans lequel les enseignants et les formateurs peuvent puiser pour obtenir du matériel ou pour échanger des opinions dans des forums de discussion.

Pour plus d'information:
<http://www.linguanet-europa.org/y2/>

Des autres exemples de produits innovants soutenus dans le cadre du programme Leonardo da Vinci sont présentés ci-après.



Multiligna, dans l'industrie du bois et de l'ameublement

Le secteur du bois et du meuble est confronté à un grand nombre de changements technologiques, qui rendent indispensables la mise à jour régulière de la formation de ses techniciens.

Grâce à un soutien financier de 168 000 euros de Leonardo da Vinci, le projet Multiligna a élaboré un programme multimédia de formation qui comporte trois CD-ROM: manipulation de machines, construction en bois, teintures et vernis. Ces CD-ROM présentent les technologies de pointe dans l'industrie du bois. Se prêtant à divers environnements de formation, ils ont été testés et validés dans les centres de formation et les organisations qui ont participé au projet en Belgique, Allemagne, Espagne, France, Finlande et Royaume Uni. Aujourd'hui, ils sont utilisés au-delà des organisations partenaires et sont même commercialisés.

Contact:

Maria José Llaudes: mllaudes@aidima.es

Aidima (Instituto Tecnológico del Mueble y Afines/Institute of Technology for Furniture and Related Industry).

http://www.aidima.es/aidima/publico/cdrom_multiligna.htm

Emerald – Développer la formation à l'imagerie médicale, la médecine nucléaire et la radiothérapie

Avec le soutien du programme communautaire Leonardo da Vinci (157 500 euros), ce projet, conduit par un consortium d'universités et d'hôpitaux d'Italie, du Portugal, de Suède et du Royaume-Uni, a mis au point trois modules de formation au diagnostic radiographique, à la médecine nucléaire, à la radiothérapie. Chaque module de formation porte sur la physique et l'ingénierie du domaine concerné. Les modules de formation (manuels et CD-ROM) sont destinés aux étudiants en physique médicale, à leurs tuteurs, et aux autres employés d'hôpitaux impliqués dans l'imagerie médicale, la médecine nucléaire et la radiothérapie. Ils sont disponibles en cinq langues. Vu leur qualité, tous les services médicaux en France et un certain nombre d'hôpitaux dans le monde entier ont décidé de les utiliser. Afin de les perfectionner et de les diffuser, un nouveau projet tirant parti du potentiel de l'internet (Emerald II) a été lancé par le consortium initial auquel se sont joints de nouveaux partenaires de Bulgarie, France, Irlande et République tchèque. Bénéficiant d'une aide supplémentaire du programme Leonardo da Vinci (140 000 euros), ce nouveau projet développe des modules de formation multimédias et interactifs qui seront disponibles sur l'internet pour permettre l'apprentissage à distance.

Contact:

Prof. Colin Roberts, Colin.Roberts@kcl.ac.uk

King's College London

<http://www.emerald2.net>

Les régions se mobilisent

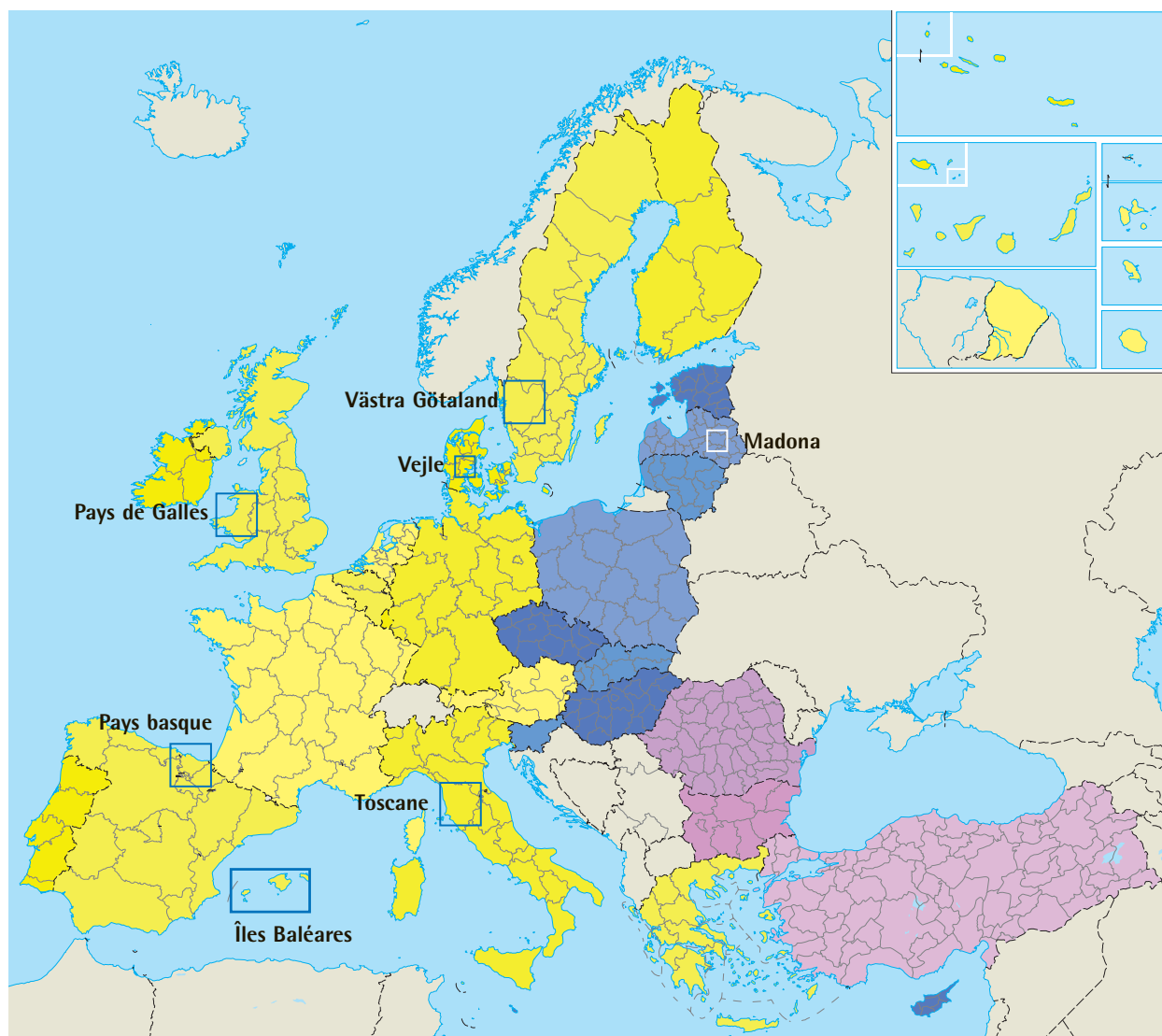
Sept régions, qui ont bien compris l'intérêt du programme Leonardo da Vinci, ont choisi de coopérer, dans le cadre d'une action menée en 2002, afin de tirer le plus grand parti de certains résultats du programme. Il s'agit de la Toscane (Italie), du comté du Vejle (Danemark), de Västra Götalandsregionen (Suède), de la région de Madona (Lettonie), des communautés autonomes des îles Baléares et du Pays basque (Espagne), du pays de Galles (Royaume-Uni), régions auxquelles s'est jointe la Northern Folk Academy (Suède).

La méthode adoptée? En fonction de ses priorités en matière de formation professionnelle, chaque région a sélectionné un ou deux produits de formation développés avec le soutien du programme Leonardo da Vinci. Par exemple, la région de Västra Götaland en Suède a décidé d'importer les méthodes et outils mis au point par le projet Astarte, qui visait à aider les femmes à accéder et se maintenir à des postes de responsabilité. Le comté de Vejle au Danemark a choisi quant à lui d'importer le produit d'autoformation développé par le projet Reflect au bénéfice des conseillers en orientation qui travaillent avec des réfugiés/immigrés.

Les régions ont adapté les produits de formation sélectionnés à leurs propres besoins et les ont intégrés dans leurs systèmes régionaux de formation. Au terme de l'expérience, elles ont été unanimes à souligner les bénéfices de l'opération: leurs systèmes ont en effet intégré à faible coût de nouveaux produits qui sont utilisés par un nombre croissant de bénéficiaires.

Pour plus d'information: <http://www.earlall.org/>





IV.2. Développer un consensus européen sur la qualité

À l'image de ce qui se fait dans la médecine par exemple, il importe que chaque système, chaque prestataire de formation puisse garantir la qualité de son offre de formation.

Sur le plan européen, le souci de la qualité a été pris en compte de manière ponctuelle par le passé. Ainsi, diverses initiatives, telles que la production d'un guide sur la qualité des supports didactiques pour l'apprentissage des langues, ont été soutenues par les programmes communautaires.

Pour plus d'information:
<http://www.agercel.com>

Désormais, une démarche plus systématique de promotion de la qualité s'est mise en place à l'échelon européen. En s'appuyant sur la mise en commun de leurs «bonnes pratiques», les représentants des gouvernements et des partenaires sociaux cherchent à dégager ensemble des consensus sur des principes, des critères et des outils visant à promouvoir la qualité des systèmes nationaux et régionaux d'enseignement et de formation professionnels en Europe. Les domaines couverts concernent, par exemple, l'autoévaluation des établissements de formation, l'évaluation de l'impact de la formation sur la capacité des personnes formées à s'insérer dans un emploi, l'adéquation de l'offre de formation aux besoins, l'accès à la formation des groupes vulnérables.

Pour plus d'information:
<http://www.trainingvillage.gr/etv/default.asp>

Favoriser l'accès à la formation des personnes handicapées

Les États membres de l'Union européenne se sont engagés en 2002 à ce que tous les sites web publics soient accessibles aux personnes handicapées, y compris dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels.

Ainsi, le recours exclusif à des couleurs, comme le rouge et le vert, par exemple, pour répondre à une question, doit-il être banni afin d'éviter de constituer un obstacle pour les daltoniens. De même, les interactivités uniquement fondées sur l'usage de la souris sont à proscrire pour éviter d'exclure les personnes atteintes de déficiences fonctionnelles des mouvements de la main.

Pour plus d'information:
<http://www.w3.org/TR/WCAG10/>

V. Conclusion

L'Union européenne s'est adressé un défi de taille à l'horizon 2010: faire de ses systèmes d'éducation et de formation une référence de qualité mondiale.

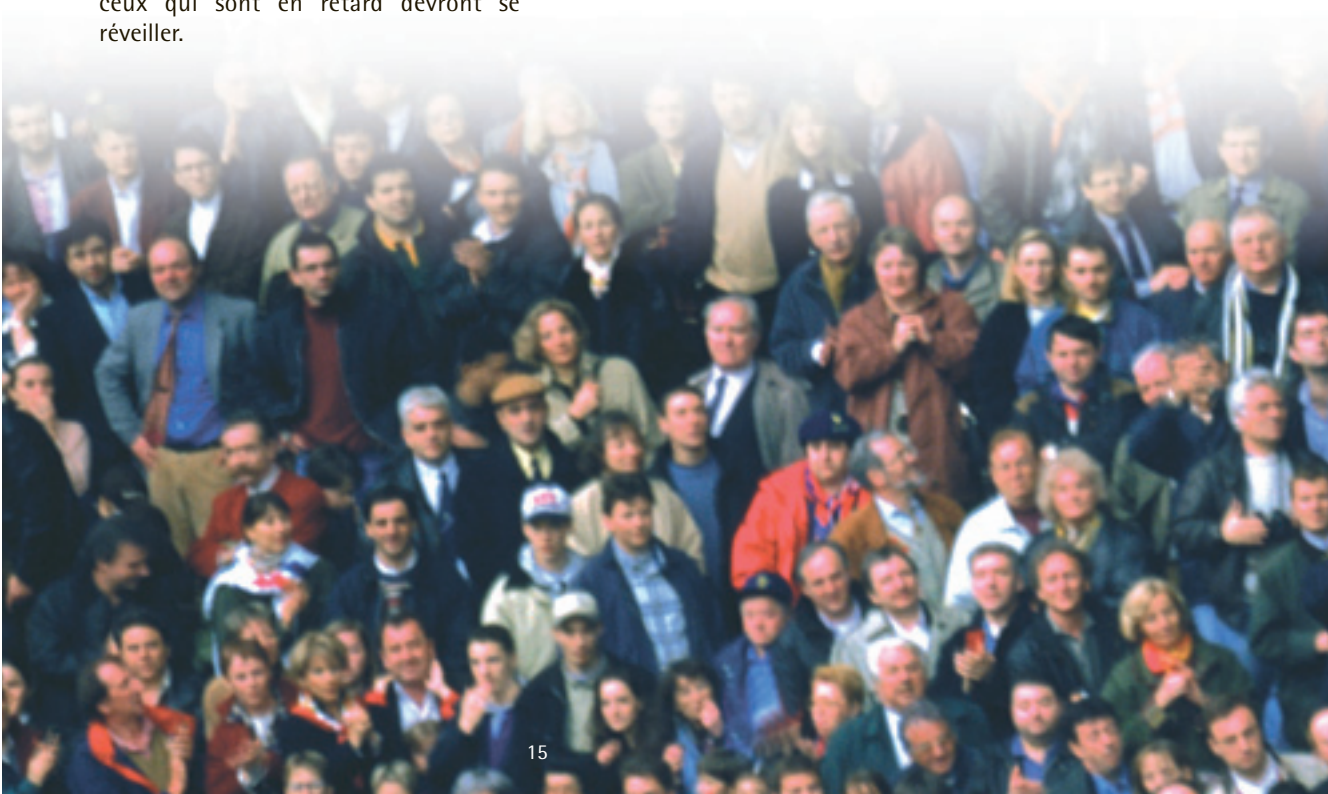
Les priorités font désormais l'objet d'un large consensus à l'échelle européenne: il s'agit d'aider chacun à se former, tout au long de sa vie, dans le lieu de son choix en Europe, de lui donner les moyens de faire valoir et reconnaître ses compétences et qualifications partout en Europe et d'améliorer la qualité de l'offre de formation.

Des efforts significatifs ont été consentis et des résultats très concrets, illustrés par cette brochure, ont déjà été engrangés.

Mais il reste du chemin à parcourir. À Copenhague, en novembre 2002, les acteurs clés de la formation professionnelle en Europe ont décidé de le parcourir ensemble, de se faire confiance et de s'enrichir mutuellement. Ainsi, les plus forts ne s'endormiront pas sur leurs lauriers, et ceux qui sont en retard devront se réveiller.

De son côté, l'Union européenne apportera sa contribution à l'œuvre commune, en se concentrant sur les priorités définies avec l'ensemble des acteurs, responsables et praticiens de la formation professionnelle œuvrant à tous les niveaux. Le programme Leonardo da Vinci en particulier sera orienté de manière à venir en appui aux objectifs arrêtés en commun à Copenhague.

C'est, en effet, tous ensemble que nous parviendrons à faire de l'Europe cette société de la connaissance que chacun appelle de ses vœux.



Commission européenne

Se former en Europe

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2003 — 15 p. — 17,6 x 25 cm

ISBN 92-894-5677-9

BELGIQUE/BELGIË

Jean De Lannoy
 Avenue du Roi 202
 B-1190 Bruxelles/Brussel
 Tel. (32-2) 538 43 08
 Fax (32-2) 538 43 01
 E-mail: jean.de.lannoy@infoboard.be
 URL: <http://www.jean-de-lannoy.be>

La librairie européenne/
 De Europese Boekhandel
 Rue de la Loi 244/Wetstraat 244
 B-1040 Bruxelles/Brussel
 Tel. (32-2) 295 26 39
 Fax (32-2) 735 08 60
 E-mail: mail@libeurop.be
 URL: <http://www.libeurop.be>

Moniteur belge/Belgisch Staatsblad
 Rue de Louvain 40-42/Louvainseweg 40-42
 B-1000 Bruxelles/Brussel
 Tel. (32-2) 552 22 11
 Fax (32-2) 511 01 84
 E-mail: euasales@just.fgov.be

DANMARK

J. H. Schultz Information A/S
 Hørsholmvej 12
 DK-2620 Albertslund
 Tel. (45) 43 63 22
 Fax (45) 43 63 19 69
 E-mail: schultz@schultz.dk
 URL: <http://www.schultz.dk>

DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger Verlag GmbH
 Vertriebsabteilung
 Amsterdamer Straße 192
 D-50735 Köln
 Tel. (49-221) 97 66 80
 Fax (49-221) 97 66 78
 E-Mail: vertrieb@bundesanzeiger.de
 URL: <http://www.bundesanzeiger.de>

ELLADA/GREECE

G. C. Eleftheroudakis SA
 Panepistimou 17
 GR-10564 Athens
 Tel. (30-1) 331 41 80/12/34/5
 Fax (30-1) 325 84 99
 E-mail: elebooks@net.gr
 URL: <http://www.net.gr>

ESPAÑA

Boletín Oficial del Estado
 Trafalgar, 27
 E-28017 Madrid
 Tel. (34) 915 36 21 11 (línea)
 915 36 21 15 (suscripción)
 Fax (34) 915 36 21 21 (línea)
 915 36 21 14 (suscripción)
 E-mail: clientes@com.boe.es
 URL: <http://www.boe.es>
 Mund Prensas Libros, SA
 Castelf, 37
 E-28001 Madrid
 Tel. (34) 914 96 37 00
 Fax (34) 915 75 39 98
 E-mail: libreria@mundoprensas.es
 URL: <http://www.mundoprensas.es>

FRANCE

Journal officiel
 Service des publications des CE
 28, rue Cassini
 F-75272 Paris Cedex 15
 Tel. (33) 140 58 77 31
 Fax (33) 140 58 77 00
 E-mail: europublications@journal-officiel.gouv.fr
 URL: <http://www.journal-officiel.gouv.fr>

IRLAND

Alan Hanna's Bookshop
 270 Lower Rathmines Road
 Dublin 6
 Tel. (353-1) 496 73 98
 Fax (353-1) 496 02 28
 E-mail: hanna@iol.ie

ITALIA

Icona SpA
 Via Dura 6 Calabria, 1/1
 Casella postale 552
 I-50125 Firenze
 Tel. (39) 055 64 83 1
 Fax (39) 055 64 12 57
 E-mail: icona@icona.com
 URL: <http://www.icona.com>

LUXEMBOURG

Messageries du Livre SARL
 5, rue Raffaele
 L-2411 Luxembourg
 Tel. (352) 40 10 20
 Fax (352) 40 06 61
 E-mail: mail@ml.lu
 URL: <http://www.ml.lu>

NEDERLAND

SDU Servicecentrum Uitgevers
 Christoffel Plantijnstraat 2
 Postbus 20014
 2500 EA Den Haag
 Tel. (31-70) 378 98 80
 Fax (31-70) 378 97 83
 E-mail: sdu@sdu.nl
 URL: <http://www.sdu.nl>

PORTUGAL

Distribuidora de Livros Bertrand Ld.ª
 Grupo Bertrand, SA
 Rua das Terras dos Vales, 4-A
 Apartado 60037
 P-2720 Amadora
 Tel. (351) 214 95 87 87
 Fax (351) 214 96 02 55
 E-mail: db@ip.pt

Imprensa Nacional-Casa da Moeda, SA
 Sector de Publicações Oficiais
 Rua da Escola Politécnica, 135
 P-1250-100 Lisboa Codex
 Tel. (351) 213 94 57 00
 Fax (351) 213 94 57 50
 E-mail: ipccc@ipccc.pt
 URL: <http://www.ipccc.pt>

SUOMI/FINLAND

Akateeminen Kirjakauppa/
 Akademiska Bokenhandeln
 Keskuskatu 1/Centralgatan 1
 PL/PB 128
 FIN-00101 Helsinki/Helsingfors
 P.öfn (358-9) 121 44 18
 F.öfn (358-9) 121 44 35
 Sähköposti: aks@akateeminen.com
 URL: <http://www.akateeminen.com>

SVERIGE

BTJ AB
 Traktörvägen 11-13
 S-221 82 Lund
 TE. (46-46) 18 00 00
 Fax (46-46) 30 79 47
 E-post: btju-pub@btj.se
 URL: <http://www.btj.se>

UNITED KINGDOM

The Stationery Office Ltd
 Customer Services
 PO Box 29
 Norwich NR3 1GN
 Tel. (44) 870 60 05 522
 Fax (44) 870 60 05 533
 E-mail: book.orders@theso.co.uk
 URL: <http://www.ksocficial.net>

ISLAND

Bókabúð Larusar Björnsdó
 Skólavíðustígur, 2
 IS-101 Reykjavík
 Tel. (354) 552 55 40
 Fax (354) 552 55 60
 E-mail: bokabud@smnet.is

SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA

Euro Info Center Schweiz
 c/o OSEC Business Network Switzerland
 Pfaffenbachstrasse 85
 CH-4005 Zürich
 Tel. (41-1) 365 53 15
 Fax (41-1) 365 54 11
 E-mail: eics@osec.ch
 URL: <http://www.osec.ch/eics>

BULGARIA

Europress Euromedia Ltd
 56, Blvd Vitosha
 BG-1000 Sofia
 Tel. (359-2) 980 37 96
 Fax (359-2) 980 42 30
 E-mail: Mladen@mbos.ct.bg
 URL: <http://www.europress.bg>

CYPRUS

Cyprus Chamber of Commerce and Industry
 Cyprus House
 CY-1509 Nicosia
 Tel. (357-2) 88 97 52
 Fax (357-2) 96 10 44
 E-mail: demetris@ccci.org.cy
 URL: <http://www.ccci.org.cy>

EESTI

Eesti Kaubandus-Tööstuskoode
 (Estonian Chamber of Commerce and Industry)
 Toom-Kooli 17
 EE-10130 Tallinn
 Tel. (372) 644 02 44
 Fax (372) 644 02 45
 E-mail: einfo@koda.ee
 URL: <http://www.koda.ee>

HRVATSKA

Mediastore Ltd
 Paula Hata 2
 HR-10000 Zagreb
 Tel. (385-1) 481 94 11
 Fax (385-1) 481 94 11

MAGYARORSZAG

Euro Info Service
 Szt. István krt 12
 II emelet 1/A
 PO Box 1039
 H-1137 Budapest
 Tel. (36-1) 329 21 70
 Fax (36-1) 349 20 53
 E-mail: euroinfo@euroinfo.hu
 URL: <http://www.euroinfo.hu>

MALTA

Miller Distributors Ltd
 Malta International Airport
 PO Box 25
 Luqa LQA 05
 Tel. (356) 66 44 88
 Fax (356) 67 67 99
 E-mail: gwinth@usa.net

NORGE

Sweets Blackwell AS
 Hans Nielsen Hauges gt. 39
 Boks 4901 Nydalen
 NO-0423 Oslo
 Tel. (47) 23 40 00 00
 Fax (47) 23 40 00 01
 E-mail: info@no.sweetsblackwell.com
 URL: <http://www.sweetsblackwell.com.no>

POLSKA

Ans Polonia
 Krakowskie Przedmiescie 7
 Sk. pocztowa 1001
 PL-00-950 Warszawa
 Tel. (48-22) 826 12 01
 Fax (48-22) 826 62 40
 E-mail: books119@anspolonia.com.pl

ROMANIA

Euromedia
 Str. Dorisiei Lupu nr. 65, sector 1
 RO-70184 Bucuresti
 Tel. (40-1) 315 44 03
 Fax (40-1) 312 96 46
 E-mail: euromedia@mkcity.com

SLOVAKIA

Centrum VTI SR
 Nám. Slobody, 19
 SK-81223 Bratislava
 Tel. (421-7) 54 41 83 64
 Fax (421-7) 54 41 83 64
 E-mail: euro@8061.sib.sk
 URL: <http://www.sib.sk>

SLOVENIA

GV Založba
 Dunajska cesta 5
 SI-1000 Ljubljana
 Tel. (386) 613 09 1804
 Fax (386) 613 09 1805
 E-mail: euro@gvz.si
 URL: <http://www.gvz.si>

TURKEY

Dunya Infotel AS
 100, YI Mahallesi 34440
 TR-80050 Baglari-Istanbul
 Tel. (90-212) 629 46 89
 Fax (90-212) 629 46 27
 E-mail: aktuel.info@dunya.com

ARGENTINA

World Publications SA
 Av. Corrientes 1877
 C-1120 AAA Buenos Aires
 Tel. (54-11) 48 15 81 56
 Fax (54-11) 48 15 81 56
 E-mail: wpubs@infocsa.com.ar
 URL: <http://www.wpubs.com.ar>

AUSTRALIA

Hunter Publications
 PO Box 404
 Abbotsford, Victoria 3067
 Tel. (61-3) 94 17 53 61
 Fax (61-3) 94 17 51 54
 E-mail: gdiaves@cpemail.com.au

BRESIL

Livraria Camões
 Rua Bittencourt da Silva, 12 C
 CEP
 20043-900 Rio de Janeiro
 Tel. (55-21) 262 47 76
 Fax (55-21) 262 47 76
 E-mail: livraria.camoes@incm.com.br
 URL: <http://www.incm.com.br>

CANADA

Les éditions La Liberté Inc.
 3020, chemin Sainte-Foy
 Sainte-Foy, Québec G1X 3V6
 Tel. (1-418) 666 37 63
 Fax (1-800) 567 54 49
 E-mail: liberte@medion.qc.ca

Renoud Publishing Co. Ltd
 5269 Chemin Canotek Road, Unit 1
 Ottawa, Ontario K1J 8J5
 Tel. (1-613) 745 26 85
 Fax (1-613) 745 76 60
 E-mail: order.dept@renoudbooks.com
 URL: <http://www.renoudbooks.com>

EGYPT

The Middle East Observer
 41 Sherif Street
 Cairo
 Tel. (20-2) 392 69 19
 Fax (20-2) 392 97 32
 E-mail: enquiry@meobserver.com
 URL: <http://www.meobserver.com>

MALAYSIA

EBIC Malaysia
 Suite 45.02, Level 45
 Plaza M&F (Lester Box 45)
 9 Jalan Yap Kwan Seng
 50450 Kuala Lumpur
 Tel. (60-3) 21 62 92 98
 Fax (60-3) 21 62 91 98
 E-mail: ebic@tm.net.my

MEXICO

Mundi Prensa Mexico, SA de CV
 Rio Plátano, 141
 Colonia Cuauhtémoc
 MX-06500 Mexico, DF
 Tel. (52-5) 523 56 54
 Fax (52-5) 514 67 99
 E-mail: 101545.2361@compuserve.com

SOUTH AFRICA

Eurochamber of Commerce in South Africa
 PO Box 781738
 2146 Sandton
 Tel. (27-11) 884 39 52
 Fax (27-11) 883 55 73
 E-mail: info@eurochamber.co.za

SOUTH KOREA

The European Union Chamber of
 Commerce in Korea
 5th Fl. The Shilla Hotel
 202, Jangchung-dong 2 Ga, Chung-ku
 Seoul 100-392
 Tel. (82-2) 22 53 5631/4
 Fax (82-2) 22 53 5636/8
 E-mail: euock@euock.org
 URL: <http://www.euock.org>

SRI LANKA

EBIC Sri Lanka
 Trans Asia Hotel
 115 Sir Chittampalam
 A. Gardiner Mawatha
 Colombo 2
 Tel. (94-11) 074 71 50 78
 Fax (94-11) 44 87 79
 E-mail: ebic@slnet.lk

TAIWAN

Tycoon Information Inc
 PO Box 81-466
 105 Taipei
 Tel. (886-2) 87 12 88 86
 Fax (886-2) 87 12 47 47
 E-mail: eu@pe@ms21.hinet.net
 UNITED STATES OF AMERICA
 Berman Associates
 4011 F Assembly Drive
 Lanham MD 20706-4391
 Tel. (1-800) 274 44 47 (toll free telephone)
 Fax (1-800) 865 34 50 (toll free fax)
 E-mail: query@berman.com
 URL: <http://www.berman.com>

ANDERE LÄNDER OTHER COUNTRIES AUTRES PAYS

Bitte wenden Sie sich an ein Büro Ihrer
 Wahl/Please contact the sales office of
 your choice/veuillez vous adresser au
 bureau de vente de votre choix
 Euro for Official Publications of the European
 Communities
 2, rue Mercier
 L-2985 Luxembourg
 Tel. (352) 29 29 42 45
 Fax (352) 29 29 42 76
 E-mail: info-info-op@cec.eu.int
 URL: <http://publications.eu.int>

WV...



Éducation et culture

FR

NC-52-03-312-FR-C



Office des publications
Publications.eu.int

